# Brevet d'histoire-géographie 2019 : Polynésie française, juin 2019

**Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème**

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2019 « Polynésie française », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

## Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents (20 points)

### Histoire – Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale

**Document – Le « café » du soldat, une initiative des chambres de Commerce et d'Agriculture des Établissements français d'Océanie mise en place en 1916**

> « […] L'appel que nous lançons aujourd'hui s'adresse plus particulièrement aux agriculteurs, mais tous vous pouvez y répondre dans la mesure de vos moyens. […] Vous savez que chaque année, il y a beaucoup de café qui se perd […] C'est ce superflu que nous venons aujourd'hui vous demander pour nos soldats.
>
> Que tous : enfants, femmes, vieillards, jeunes gens et jeunes filles se mettent sans retard à la besogne[1] […].
>
> Par les froides matinées d'hiver, quand le clairon sonne le réveil dans les plaines de la Champagne, au fond des forêts de l'Argonne ou sur les crêtes des Vosges ; pendant les longues nuits de veille dans les tranchées humides où les pieds s'engourdissent et se gèlent ; au cours des marches fatigantes sous la pluie et la neige, il n'est rien de tel qu'un bon coup de café pour rendre au soldat du nerf au bras et de la joie au cœur ! Avec le café de Tahiti, c'est un peu du soleil et des parfums de votre beau pays que vous enverrez à nos poilus. Ils en oublieront leurs fatigues et leurs souffrances et s'élanceront avec une nouvelle ardeur à l'assaut des positions ennemies.
>
> À l'œuvre donc : cueillez, décortiquez, séchez ou achetez, si vous n'avez pas de café. Songez que vous travaillez pour les soldats de France parmi lesquels il y a aussi des enfants de Tahiti.
>
> D'autres colonies ont donné du riz, des conserves, du tabac, du sucre, des bœufs même. C'est à vous, Tahitiens, qu'appartient l'honneur d'offrir à nos poilus le Café de la Victoire. »

*« La guerre 14-18 vue de Tahiti », Archipol, n°5.*
*1. Se mettre à la besogne : se mettre au travail*

### Questions

1. Quelle est la situation de la France au moment de la publication de ce texte ? **(2 points)**
2. Selon les chambres d'Agriculture et de Commerce des Établissements français d'Océanie, comment les civils « Tahitiens » peuvent-ils aider les « soldats de France » ? **(2 points)**
3. Relevez une expression du texte qui illustre la propagande pendant la Première Guerre mondiale. **(2 points)**
4. Expliquez le passage souligné. **(3 points)**
5. Décrivez les conditions de vie des poilus au front. **(5 points)**
6. À partir de cet exemple de participation de la population civile des Établissements Français d'Océanie (EFO), montrez que la Première Guerre mondiale est une guerre totale. **(6 points)**

## Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères (20 points)

**Géographie – Les aires urbaines françaises**

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur un exemple étudié en classe, décrivez les différents espaces qui composent une aire urbaine et expliquez les dynamiques (étalement urbain, mobilités) qui animent ces espaces. **(15 points)**
2. Sur le planisphère en annexe : **(5 points)**
    - Nommez les cinq territoires ultramarins manquants dans les encadrés.
    - Nommez l'océan Indien, l'océan Pacifique et l'océan Atlantique.
    - Nommez et localisez un pays européen voisin de la France métropolitaine.
    - Nommez et localisez l'Afrique.

**Annexe à rendre en fin d'épreuve**

*Planisphère à compléter : territoires ultramarins français (encadrés dont certains sont vides : Saint-Pierre-et-Miquelon, Martinique, La Réunion, Nouvelle-Calédonie et Terres australes et antarctiques françaises sont déjà nommés) et trois zones « Océan » à nommer.*

## Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

**Enseignement moral et civique : Respecter autrui. Le harcèlement en situation scolaire, sur Internet, les réseaux sociaux.**

*Document 1 – Prix « Non au harcèlement » 2018, catégorie meilleure affiche. L'affiche « Les maux d'ados » a été réalisée par des élèves du collège Jean Moulin à Sannois (académie de Versailles). Texte de l'affiche : « Les mots blessent autant que les coups. Ton réseau, ta responsabilité. Non au harcèlement. »*

**Document 2 – Extrait de la loi sur le harcèlement et le cyber harcèlement**

> Article 222-33-2-2 du Code pénal
>
> « Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. […]
>
> Les faits mentionnés au premier et au quatrième alinéas sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende : […]
>
> 2° Lorsqu'ils ont été commis sur un mineur de quinze ans ; […]
>
> 4° Lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique ; […] »

*Source : https://www.legifrance.gouv.fr*

## Questions

1. Choisissez et recopiez sur votre copie la bonne réponse. Le harcèlement est :
   - a. Une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi comme l'origine, le sexe, l'âge … ou dans un domaine visé par la loi comme l'emploi, le logement…
   - b. Une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.
   - c. Un acte par lequel une personne oblige une autre personne à lui remettre d'elle-même un objet ou une somme d'argent lui appartenant, sous la menace d'opérer à son égard si elle ne s'exécute pas des actes violents.
2. Êtes-vous libre de dire ou de publier tout ce que vous voulez sur les réseaux sociaux ? Justifiez votre réponse.
3. Expliquez la phrase de l'affiche « Les mots peuvent blesser autant que les coups ».
4. Chaque jour, votre meilleur ami se moque et insulte un élève de votre classe lorsqu'il est au collège. Il vous envoie avec son téléphone portable une publication dans laquelle il se moque de cet élève. Vous décidez de lui répondre de manière responsable dans un message d'environ dix lignes en vous engageant contre le harcèlement. Votre réponse ne comportera aucun élément d'identité ou de signature.